

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2591)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL60

présenté par
M. Laabid

ARTICLE 3

À la fin de l'alinéa 4, substituer au mot :

« animaux »

le mot :

« lémuriens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à créer une commission des alertes en matières de protection des lémuriens